

Chapitre III

La méthodologie

### 3. LA METHODOLOGIE

#### 3.1 Introduction

Le présent chapitre nous informe sur l'approche méthodologique retenue et sur l'ensemble des étapes de la recherche. Cette partie nous fera comprendre l'ensemble de la démarche, pour ensuite mieux suivre la réalisation du projet.

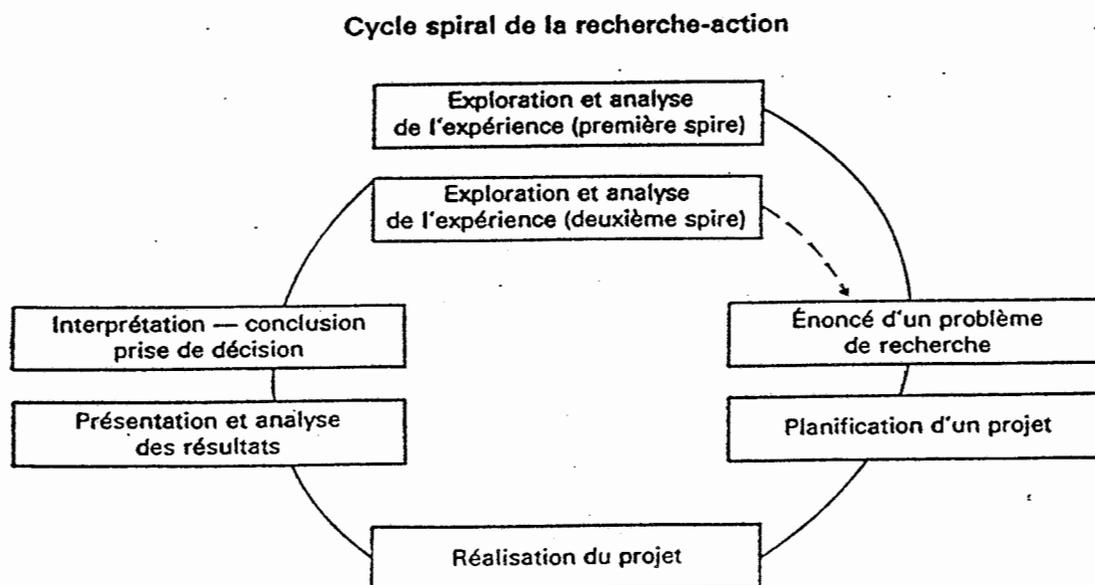
#### 3.2 L'approche méthodologique et le modèle de recherche retenus

L'approche méthodologique retenue est celle de la recherche-action définie comme une activité de compréhension et d'explication de la praxis du milieu impliqué. Sa démarche est une sorte de dialectique de la connaissance et de l'action. Elle cherche à aider le milieu impliqué à identifier ses propres problèmes, à en réaliser une analyse critique et à rechercher les solutions correspondantes (Larocque Shelton, 1982).

Pour effectuer cette recherche, l'on s'inspirera de la recherche-action proposée par Goyette, Villeneuve et Nézet-Séguin (1984). Cette méthode de recherche-action, souple dans sa dimension temporelle, s'appuie sur une conception non-linéaire du temps, et

se représente par une spirale caractérisant l'aspect cyclique de cette démarche. Selon ces auteurs, tout comme la démarche de recherche-action évolue en spirale, le cycle débute par l'exploration et l'analyse de l'expérience. Mais, la réalisation d'un projet entraîne de changements dans la situation étudiée tout comme chez les participants. Un cycle se complète par une interprétation, une conclusion et une prise de décision qui entraînent généralement la poursuite d'une autre cycle dans lequel une expérience modifiée et enrichie est explorée et analysée. La figure 1, cycle spiral de la recherche-action, d'après Goyette et al (1984), illustre bien ce modèle et dans la page suivante nous en présentons les six phases.

FIGURE 1



### 3.3 Les phases de la recherche

Les principales phases de la recherche dans ce modèle sont les suivantes :

1. Exploration et analyse de l'expérience;
2. Enoncé d'un problème de recherche;
3. Planification d'un projet;
4. Réalisation du projet;
5. Evaluation des résultats;
6. Interprétation, conclusion, prise de décision.

Les phases 1 et 2 correspondent aux deux premiers chapitres déjà présentés soit la problématique, le cadre théorique et l'orientation d'un projet en tutorat. Lors de ces phases, des rencontres avec les enseignantes ont permis de nous assurer d'une lecture commune de la situation problématique, des besoins, des attentes et de l'intérêt de ces dernières à investir du temps et des énergies dans une démarche de recherche structurée. Ces consensus étaient indispensables à la poursuite d'un projet de recherche fondé sur une approche participative. La présentation de la phase 3, planification du projet, fera l'objet du présent chapitre. La phase 4, réalisation du projet, sera présentée au chapitre 4, et la phase 5 concernant l'évaluation des résultats, au chapitre 5. Le phase 6, interprétation, conclusion et prise de décisions, fera l'objet de la conclusion de la présente recherche. Nous précisons maintenant le développement de la phase 3.

La phase 3, la planification du projet d'intervention, comprend les stades suivants:

1. L'élaboration du projet d'intervention;
2. La proposition du projet aux intervenants et le rôle de chacun;
3. Les modifications et l'acceptation du projet;
4. Les étapes méthodologiques et les actions stratégiques du projet d'intervention;
5. Les instruments de cueillette de données.

### **3.3.1 L'élaboration du projet**

L'élaboration du projet a été notre responsabilité de chercheure et de leader, tout en tenant compte des besoins exprimés par les enseignantes, des besoins des élèves en difficulté, du désir d'implication mentionné par quelques parents et du contexte de la petite école rurale.

### **3.3.2 La proposition du projet aux intervenants et le rôle de chacun**

Le projet prévoit une période d'information et de formation sur le tutorat des personnes concernées, l'identification des enfants en

difficulté d'apprentissage et des objectifs d'apprentissage, la planification des activités et l'identification des modes d'évaluation des apprentissages.

Ce projet de tutorat a été proposé aux enseignantes, puis aux parents et discuté à partir de mars 1987, en vue de sa mise en opération pour la prochaine année scolaire. Plusieurs rencontres avec les enseignantes ont permis de comprendre et d'élaborer ce système de tutorat dans le contexte de l'école.

Des rencontres planifiées avec les enseignantes et les parents sont ressorties les quatre propositions suivantes:

1. La mise en place de la formule de tutorat;
2. L'intégration des parents du projet éducatif, comme tuteurs auprès des élèves, suivie de la participation de certains élèves comme tuteurs;
3. La modification de la grille-horaire de l'école;
4. Le perfectionnement des enseignantes par le biais des journées de planification et d'évaluation dans le but de développer des compétences au niveau du diagnostic et de l'intervention pour venir en aide aux enfants en difficulté d'apprentissage.

En août 1987, le projet est adopté et la première phase de mise en application est prévue pour les mois de novembre et décembre 1987,

le temps nécessaire aux enseignantes de débiter l'année scolaire, d'identifier les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, de planifier les activités spécifiques et de former des tuteurs. Une première évaluation du fonctionnement général programmée pour décembre, permettra des ajustements en vue de la deuxième phase du projet de février à avril 1988.

Une évaluation plus large du projet sera effectuée en mai 1988, afin de procéder à des modifications pour la prochaine année scolaire.

Pour mener à bien ce projet, il faut préciser les rôles de chaque intervenant:

- Le rôle de la directrice

Elle assume le leadership, convoque les réunions, fait l'animation auprès du personnel et coordonne la réalisation de l'ensemble du projet.

- Le rôle des enseignantes

Elles signalent les élèves en difficulté, dressent la liste des moyens pour apporter un correctif, préparent le matériel d'enrichissement ou de récupération et assurent le suivi des dossiers.

- Le rôle des parents-tuteurs et des élèves-tuteurs

Ils doivent suivre un cours de formation au tutorat, créer une très bonne relation avec leur aidé, les motiver, bien connaître le matériel de base, intervenir dans les périodes de tutorat et procéder à des évaluations ponctuelles, afin de s'assurer du progrès continu des aidés.

- Le rôle des élèves aidés

Ces derniers doivent être conscients des difficultés à corriger et prêts à collaborer tout au long des séances de tutorat.

### 3.3.3 Les modifications et l'acceptation du projet

Lors des rencontres avec les enseignantes apparut le problème de l'occupation des élèves qui n'étaient pas impliqués dans le système de tutorat. La solution proposée a été d'élaborer un ensemble d'activités d'enrichissements pour ce groupe.

Suite aux propositions, un pairage de l'enrichissement et de la récupération s'est avéré nécessaire. Cette modification a apporté un complément important au projet en permettant aux élèves qui ne sont ni aidés, ni tuteurs d'y participer et de s'épanouir.

#### 3.3.4. Les étapes méthodologiques et les actions stratégiques du projet d'intervention

Le tableau II, étapes méthodologiques du projet d'intervention, qui suit, présente les principales actions de planification, les modalités, l'instrumentation et les personnes impliquées selon les actions et dont l'ensemble a conduit au début officiel du projet, à la phase d'implantation et à la phase d'évaluation du projet. Le développement de ces étapes méthodologiques se retrouvera au chapitre 4 alors que nous les présenterons en respectant l'ordre chronologique de leur réalisation.

Tableau II

## ETAPES METHODOLOGIQUES DU PROJET D'INTERVENTION

ETAPES	ACTIONS	MODALITES	RESSOURCES IMPLIQUEES	ECHÉANCIERS
1	Proposition du projet de tutorat et son appropriation par les enseignantes.	Préparation d'un document de présentation aux enseignantes.	La chercheuse et la conseillère pédagogique en français.	avril 1987
2	Finalisation du projet.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Modification de la grille-horaire.</li> <li>2. Pairage de la récupération et de l'enrichissement.</li> <li>3. Intégration des parents comme tuteurs.</li> </ol>	La chercheuse, les enseignantes et les parents.	juin 1987
3	Opérationnalisation du projet pour l'année scolaire.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Elaboration d'une démarche.</li> <li>2. Identification des élèves en difficulté.</li> <li>3. Identification des tuteurs</li> </ol>	La chercheuse, les enseignantes et les parents du projet éducatif.	août 1987
4	Identification des élèves en difficulté ainsi que les besoins spécifiques en tutorat.	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Evaluation pédagogique des élèves.</li> <li>2. Identification des groupes de récupération et d'enrichissement.</li> </ol>	La chercheuse, les enseignantes et les parents.	octobre 1987

Tableau II (suite)

	(suite)	3. Identifica- tion des tuteurs  4. Identifica- tion du matériel et achats néces- saires.  5. Formation des tuteurs.		
5	Implantation du projet.	Mise à l'essai des activités planifiées.	La chercheu- re, les en- seignantes et les pa- rents.	novembre 1987 à janvier 1988
6	Evaluation à la mi- projet.	Observations. Modifications. Poursuite du projet.	La chercheu- re, les en- seignantes, les parents et les élè- ves.	décembre 1987
7	Deuxième phase du projet "observa- tions et mo- difications"	Analyse, modifi- cation et réa- justement des activités ainsi que la poursuite du projet.	La chercheu- re, les en- seignantes, les parents, les élèves.	15 janvier au  15 avril 1988

### 3.3.5 Les instruments de cueillette de données

Les instruments de cueillette de données qui ont été retenus sont : des tests, des examens, le bilan fonctionnel, le bulletin descriptif, des grilles d'observation, tout ceci dans le but de faciliter le dépistage, éclairer le diagnostic et permettre une réponse adaptée au besoin de chaque enfant. Nous expliquerons maintenant leur utilisation.

- 1) Les instruments d'identification des élèves en difficulté légère d'apprentissage.

Un des instruments utilisé pour dépister les élèves en difficulté est le bilan qualitatif de l'apprentissage de la lecture. Ce test (B.Q.A.L., 1986) a été élaboré pour permettre aux enseignantes, aux pédagogues d'identifier avec précision et rapidité les problèmes de lecture afin d'être en mesure d'établir un programme de récupération. Il peut être administré collectivement et s'adresse aux élèves de première, de deuxième et de troisième année puisqu'il évalue les débuts de l'apprentissage de la lecture. Il est pratiqué dans un but préventif (dépistage précoce des troubles d'apprentissage) ou curatif (point de départ essentiel d'une récupération efficace).

Les examens sommatifs en lecture et en écriture de la Commission scolaire Abitibi sont également des instruments facilitant l'identification des troubles d'apprentissage. A chaque étape, les objectifs à atteindre en lecture et en écriture sont planifiés et les examens correspondent aux objectifs enseignés durant l'étape.

Le bilan fonctionnel (1982) sert aussi d'instrument de travail pour certains élèves qui demandent une intervention plus élaborée. Le bilan fonctionnel est, selon le ministère de l'Education, un ensemble de données décrivant les forces et les faiblesses d'un élève en difficulté d'apprentissage, servant à préparer un plan d'action applicable dans un contexte scolaire le plus normal possible. Le bilan constitue donc un outil au service de l'élève et des éducateurs.

Une période d'observation d'un mois, en début d'année, permet aussi aux enseignantes d'identifier les élèves en difficulté à partir de tests.

## 2) Les instruments de mesure des progrès de chaque élève

Le bulletin descriptif individuel dans les matières où l'enfant reçoit du soutien dans le projet permet une comparaison des résultats de l'élève en début et en fin de projet. Les données offrent des comparaisons sur une base individuelle.

Une étude qualitative portant sur un ensemble d'indicateurs du cheminement académique et comportemental de l'élève, i.e. la carte de route de l'élève, les observations des intervenants, l'évaluation de l'intervention avec les enseignantes, les parents et les élèves, permet l'analyse des progrès de chacun.

### 3) L'évaluation du projet dans son ensemble

C'est effectivement à deux reprises que les divers intervenants ont procédé à l'évaluation du projet. Dans un premier temps, à la mi-projet, afin d'apporter des modifications telles que changement de certains locaux pour favoriser la concentration, adoption d'une attitude plus ferme face à un groupe en enrichissement. Tout cela, avant de poursuivre et, à la fin du projet, pour compiler les résultats et vérifier l'impact du projet sur les performances académiques des élèves en difficulté, ainsi que sur le travail des enseignantes, à partir des données quantitatives et qualitatives.

#### 3.3.6 Les participants au tutorat

Les tuteurs en début de projet sont les suivants:

- 7 élèves-tuteurs interviennent auprès de 8 aidés;
- 2 enseignantes-tuteurs interviennent auprès de 4 aidés;
- 1 parent-tuteur intervient auprès de 8 aidés.

Au total 10 personnes sont tuteurs et 14 élèves sont aidés.

### 3.3.7 Les participants aux activités d'enrichissement

Neuf tuteurs dont une enseignante, sept parents et un élève participent à ces activités d'enrichissement répondant ainsi aux besoins des 39 élèves inscrits.

Nous avons vu dans les pages précédentes que la méthodologie retenue est celle de la recherche-action. La chercheure s'étant impliquée fortement dans cette réalisation, le milieu a alors accepté d'identifier leurs problèmes et de bâtir un projet d'intervention qui répondait aux besoins des élèves de cette école.

Dès le début de l'élaboration, nous avons senti une attitude positive de la part des intervenants et une volonté de jouer chacun un rôle. Une planification soignée, une analyse rigoureuse des conditions favorisant le succès du projet présidèrent tout au long de l'élaboration. Un grand souci de l'épanouissement de l'enfant et une recherche sérieuse de solutions éducatives visant à aider individuellement chaque enfant en difficulté furent la toile de fond de la concrétisation de cette partie du projet.

Ce chapitre a présenté la méthodologie retenue. Le chapitre qui suit présente la réalisation du projet.